

OBJET: REUNION ANNUELLE DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL CNUCED/GATT (VINGT-TROISIEME SESSION)

1. LA VINGT-TROISIEME REUNION ANNUELLE DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL CNUCED/GATT SE TIENDRA AU PALAIS DES NATIONS, A GENEVE, DU 23 AU 27 AVRIL 1990, A PARTIR DE 10 HEURES. LE GROUPE EXAMINERA LES ACTIVITES DU CENTRE ET FERA DES RECOMMANDATIONS AU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT DE LA CNUCED ET AU CONSEIL DES REPRESENTANTS DU GATT. ETANT DONNE LA COURTE DUREE DE LA REUNION, IL EST RECOMMANDE AUX REPRESENTANTS D'ETRE PRETS A ENGAGER LE DEBAT GENERAL IMMEDIATEMENT APRES LA DECLARATION DU DIRECTEUR EXECUTIF A LA PREMIERE SEANCE LE LUNDI 23 AVRIL.

2. LE GROUPE CONSULTATIF SERA SAISI DES DOCUMENTS CI-APRES: ORDRE DU JOUR PROVISoire DE LA SESSION (ITC/AG(XXIII)/L/75), RAPPORT ANNUEL SUR LES ACTIVITES DU CCI EN 1989 (ITC/AG(XXIII)/119); APPENDICE STATISTIQUE (ITC/AG(XXIII)/119/ADD.1); RAPPORT SUR L'EVALUATION DES ELEMENTS EMBALLAGE POUR L'EXPORTATION ET CONTROLE DE LA QUALITE A L'EXPORTATION DU PROGRAMME DU CCI (ITC/AG(XXIII)/117); LE PROJET DE SECTION RELATIVE A LA PROMOTION DU COMMERCE ET AU DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS DU PLAN A MOYEN TERME POUR LA PERIODE 1992-1997 (ITC/AG(XXIII)/118/REV.1 ET ITC/AG(XXIII)/118/ADD.1/REV.1) ET LE RAPPORT DE LA REUNION TECHNIQUE SUR L'EVALUATION DE PROGRAMME 1989 DU CCI ET SUR LE PLAN A MOYEN TERME DU CCI (ITC/AG(XXIII)/120). CES DOCUMENTS SONT EN COURS DE DISTRIBUTION.

3. LES GOUVERNEMENTS DES ETATS MEMBRES DE LA CNUCED ET DES PARTIES CONTRACTANTES AU GATT SONT INVITES A SE FAIRE REPRESENTER A LA REUNION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN: IL EST RECOMMANDE QUE LES REPRESENTANTS SOIENT DESIGNES PARMIS LES HAUTS FONCTIONNAIRES QUI S'OCCUPENT DE LA PROMOTION DES ECHANGES COMMERCIAUX OU DU DEVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR EN GENERAL. IL EST PARTICULIEREMENT SOUHAITABLE QUE LES PAYS EN DEVELOPPEMENT, AUXQUELS LES SERVICES DU CENTRE SONT DESTINES, SOIENT REPRESENTES COMME IL CONVIENT.

4. LA REUNION EST OUVERTE AUX INSTITUTIONS SPECIALISEES ET AUX ORGANISMES DES NATIONS UNIES, AINSI QU'AUX OBSERVATEURS D'AUTRES ORGANISMES INTERGOUVERNEMENTAUX ET D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES S'INTERESSANT A LA PROMOTION DES ECHANGES COMMERCIAUX.

5. IL EST DEMANDE QUE LE NOM DES REPRESENTANTS A LA REUNION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN SOIT COMMUNIQUE AVANT LE 10 AVRIL 1990 AU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL CNUCED/GATT, PALAIS DES NATIONS, 1211 GENEVE 10, SUISSE (TELEX NO. 28 90 52 ITC CH OU FAX NO. (41-22) 733 44 39).

K.K.S. DADZIE

A. DUNKEL